

# FICHE TECHNIQUE

## TOLES MICRO-NERVUREES VERTIGE

### APPLICATIONS

Revêtement de façades plane en construction neuve et rénovation:

- Façades verticales
- Pose horizontale ou verticale
- En pose horizontale, les façades cintrées sont à exclure

Les éléments nervurés « VERTIGE » sont des éléments de parement en tôle d'alliage d'aluminium , en tôle d'acier galvanisée pré laquée, en tôle d'acier inoxydable, fixées en plage avec vis en acier inoxydable (hors fourniture INVIDIA CONCEPT) sur l'ossature porteuse perpendiculaire au sens des nervures.

Les éléments nervurés « VERTIGE » sont destinées à la réalisation de façades d'aspect plan.

### CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES

	Nervures	Matière	Haut. En mm	Ep. en mm	Long. Maxi en mm	Pas mini en mm	Larg. Utile*	Masse volumétrique kg/m <sup>2</sup> *
	INV101	Aluminium	20	1	4000*	42	544	4.37
		Acier		0.75				10.85
	INV121	Aluminium	11.5	1	4000*	30	720	3.32
		Acier		0.75				8.25
	INV151	Aluminium	10	1	4000*	27	620	3.65
		Acier		0.75				9.45
	INV161	Aluminium	11.5	1	4000*	50	760	3.49
		Acier		0.75				7.53
	INV171	Aluminium	11	1	4000*	50	800	3.19
		Acier		0.75				7.18
	INV181	Aluminium	11	1	4000*	40	760	3.32
		Acier		0.75				7.68
	INV201	Aluminium	14	1	4000*	65	714	3.38
		Acier		0.75				7.66

\* Valeurs non contractuelles

\* Ces longueurs sont disponibles pour une quantité minimum de 1000kg. Pour des quantités inférieures, la longueur maximum est limitée à 3000mm

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Fabrication : par emboutissage et profilage

Longueur : de 1000 à 4000 mm

Trame utile : ± 5 mm,

La forme de l'onde ne permet pas un raccord par recouvrement vertical des panneaux.

Des diviseurs doivent être utilisés afin d'assurer la continuité de la façade.

### MISE EN OEUVRE

Les plaques nervurées VERTIGE sont destinées à être posées sur lisses bois ou métal selon les règles professionnelles pour la fabrication de ces dernières et la mise en œuvre des bardages métalliques.

Le système doit être posé sur une ossature secondaire réglée permettant de ménager une lame d'air ventilée entre la plaque et la face extérieure de l'isolant. Cette ossature secondaire devant satisfaire aux exigences du Cahier C.S.T.B. n° 3194 janvier - février 2000 – « Conditions générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature métallique et de l'isolation thermique des bardages rapportés.

La pose d'un film pare-pluie est fortement conseillée pour éviter d'éventuelles infiltrations d'eau au droit des raccords.

Les lisses autorisées seront en bois ou en métal (acier galvanisé, aluminium, acier inox) qui seront à adapter en comptabilité suivant le métal choisi.

Pour assurer un aspect esthétique des profils lors des opérations de pose il est conseillé de limiter l'entraxe des portées à 1 mètre.

Les fixations sont disposées en creux d'onde à une sur deux. Des pré-perçages d'un diamètre supérieur de 1.5mm minimum à celui du type de vis utilisées est fortement conseillé pour laisser une libre dilatation des bacs en tous sens.

*Pose sur ossature réglée conforme aux prescriptions du Cahier CSTB N° 3194.*

*Fixations selon les "Règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques"*

*et règle NV 65 modifiée 99 et N 84 modifiée 2000. Selon configuration, nécessité de couture entre les panneaux.*

## PROGRAMME DE FABRICATION

### 1) Tôles d'acier :

- Galvanisées, selon Norme P 34-310 - nuance S 320 GD+ Z225. Epaisseur : 0.5 à 0.75 mm
- Prélaquées de qualité HD 25, THD 35, PVDF 35, DURANAR XL, selon Norme P 34-301
- Post-laquées par poudrage POLYESTER suivant Norme NF P 24-351.
- Inoxydables nuance X5 Cr Ni 18-10 ou X5 Cr Ni Mo 17-12-2 selon norme NF EN 10088-2. Epaisseur 0.5mm. Aspect mat, brossé ou brillant (Consultation de INVIDIA CONCEPT nécessaire).

### 2) Tôles d'alliage d'aluminium :

- Prélaquées, nuance alliage 3005 H44, 3103 H44 selon la norme NF A 50-452.
- Prélaquage POLYESTER 25mm, PVDF 25mm ou DURANAR XL selon Norme NF P 34-601.
- Post-laquées, nuance alliage 1050 H24 ou 5005 H24 selon la Norme NF A 50-451.
- Post-laquage par poudrage POLYESTER uniquement. (ép. Mini. 60 mm) selon la norme NF P 24-351.
- Epaisseur 0.7 à 1mm.

-**NOTA** : Les épaisseurs de tôle sont définies en fonction des dimensions des éléments et des critères techniques demandés.

### 3) Teintes et aspect de surface :

Les différentes teintes et aspect de surface doivent faire l'objet d'une consultation de INVIDIA CONCEPT sur la faisabilité :

- Acier prélaqué : nuancier COLORISSIME ou NOVOLAC .
- Acier post-laqué par poudrage : nuancier RAL.
- Acier émaillé : nuancier RAL + possibilité sérigraphie.
- Aluminium prélaqué : nuancier EUROMAX.
- Aluminium post-laqué : nuancier RAL.

**Nota** : Dans un contexte d'atmosphère agressive ou d'environnement particulier, nous tenons à votre disposition un questionnaire d'environnement préalable à toute étude.

### 4) Options :

- Possibilité d'éléments en cuivre, mi-dur et dur. Aspect brut, prépatiné. sous réserve de l'avis d' INVIDIA CONCEPT avec validation par essais. Epaisseur 0.5 et 0.70mm.
- Possibilité d'éléments en zinc, Brut, prépatiné, prélaqué. sous réserve de l'avis d'INVIDIA CONCEPT avec validation par essais. Epaisseur 0.65 et 1mm.

### CLASSEMENT AU FEU :

Les éléments « VERTIGE » (non caissonnés) issues de tôles prélaquées ou non sont utilisables là où le classement au feu M0 est requis.

### FIXATIONS ET OSSATURE :

Les fixations sont apparentes. Les ossatures porteuses sont fixés par l'intermédiaire de pattes-équerres sur la paroi à habiller. Ces pattes-équerres ainsi que les fixations au mur support doivent être conforme aux prescriptions du Cahier CSTB n° 3194 – Conditions générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature métallique et de l'isolation thermique des bardages rapportés.